



## Commune d'Agneaux

### COMPTE-RENDU de la séance de Conseil municipal du **27 octobre 2021**

Date de convocation : 21/10/2021

Date d'affichage : 28/10/2021

**Étaient présents** : Alain SÉVÊQUE, Dany DAVID, Patrick SIMON, Elisabeth LEGRAND, Michel DUPONT, Jean-Pierre LEBICTEL, Danièle LECHEVALLIER, Hervé BRIXTTEL, Evelyne MASSICOT, Lydie TANAY, Claudine MIDI, Nathalie BLOUET, Christelle PERRUUAUX, Guillaume MARTIN, Jean-Charles ENOT, Elodie HAUTOT, Cyril CRESPIN, Christophe FOUILLEUL, Baptiste GIARD, Etienne CHOISY, conseillers et conseillères municipaux.

**Étaient absents excusés** : Olivier DUVAL (procuration à Evelyne MASSICOT) ; Yolande MARIE (procuration à Baptiste GIARD) ; André BULUCUA (procuration à Danièle LECHEVALLIER), Ying Ying LECLERC (procuration à Hervé BRIXTTEL) ; Géraldine PAING (procuration à Dany DAVID) ; Guillaume CLAYE (procuration à Jean-Charles ENOT) ; Anne-Lise CHAMPVALONT (procuration à Cyril CRESPIN).

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Etienne CHOISY** a été désigné comme secrétaire de séance.

### **QUESTIONS SOUMISES A DÉLIBÉRATION**

Le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2021 est adopté **à l'unanimité sans observation**.

M. le maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à l'attention de M. Bruno LARSONNEUR, ancien coordinateur de l'école de musique.

#### **DÉLIBÉRATION N°4.2.3/2021/10/01 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – RENOUELEMENT D'UN CONTRAT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI**

**Rapporteur** : Alain SÉVÊQUE – Maire.

Vu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité** (27 voix pour) :

- D'approuver le renouvellement du CAE ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ce contrat.

#### **DÉLIBÉRATION N°4.1.1/2021/10/02 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – CRÉATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE A TEMPS COMPLET**

**Rapporteur** : Alain SEVÊQUE - Maire

Vu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité** (27 voix pour), de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet - Rémunération statutaire – 35h/35h à compter du 1er décembre 2021

Les crédits sont prévus au budget 2021.

La suppression du poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps non complet actuellement occupé sera soumise à l'avis du Comité Technique rattaché auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Manche, et fera l'objet d'une délibération ultérieure.

**DÉLIBÉRATION N°4.1.1/2021/10/03 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE A TEMPS NON COMPLET**

Rapporteur : Alain SEVÊQUE - Maire

Vu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité** (27 voix pour), de créer, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021, un poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps non complet, à raison de 3h/20h – Rémunération statutaire.

Les crédits sont prévus au budget 2021.

La suppression du poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (9h/20h) non pourvu sera soumise à l'avis du Comité Technique rattaché auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Manche, et fera l'objet d'une délibération ultérieure.

**DÉLIBÉRATION N°5.2.3/2021/10/04 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS « FINANCES ET ECONOMIE LOCALE » ET « URBANISME ET CADRE DE VIE ».**

Rapporteur : Alain SEVÊQUE – Maire

Vu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité** (27 voix pour), de modifier la composition des commissions municipales comme suit :

- Commission des finances et de l'économie locale :

Patrick SIMON, André BULUCUA, Hervé BRIXTEL, Lydie TANAY, Jean-Charles ENOT, Christophe FOUILLEUL et Etienne CHOISY.

- Commission de l'urbanisme et du cadre de vie :

Jean-Pierre LEBICTEL, Patrick SIMON, Michel DUPONT, Olivier DUVAL, Christelle PERRUAUX, Guillaume MARTIN, Jean-Charles ENOT, Yolande MARIE, Etienne CHOISY et Guillaume CLAYE.

**DÉLIBÉRATION N°7.10/2021/10/05 – ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022.**

Rapporteur : Patrick SIMON – 2<sup>ème</sup> adjoint

Vu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité** (27 voix pour) :

- D'autoriser le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune d'AGNEAUX à compter du 01 janvier 2022,
- Que le régime des provisions budgétaires soit maintenu ;
- D'autoriser M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections,
- D'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

### **DÉLIBÉRATION N°7.10/2021/10/06 – ADMISSION EN NON-VALEUR**

Rapporteur : Patrick SIMON – 2<sup>ème</sup> adjoint

Vu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité** (27 voix pour), d'admettre en non-valeur les créances pour un montant de **24.12 €**, sachant que les crédits correspondants sont prévus au BP 2021 : comme détaillé ci-dessous :

Année 2019 N° ordre R-294-18006074	Montant : 2.42 €
Année 2019 N° ordre R-296-19006242	Montant : 20.50 €
Année 2020 N° ordre T-51-75888-314	Montant : 1.20 €

M. FOUILLEUL demande s'il y a eu une réponse au seuil de contentieux (M. SIMON répond 200 euros).

### **DÉLIBÉRATION N°7.1.1/2021/10/07 – DÉCISION MODIFICATIVE N°4/2021**

Rapporteur : Patrick SIMON – 2<sup>ème</sup> adjoint.

Vu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise, **à l'unanimité** (27 voix pour), les modifications des écritures suivantes :

En fonctionnement :

→ **En dépenses** :

● **Virements de crédits des chapitres** :

- Chapitre 012 article 64111 (- **10 000.00 €**) vers le chapitre 011 article 61524 = (+ **10 000.00 €**) ;
- Chapitre 022 (- **10 000 €**) vers le chapitre 011 article 615231 (+ **10 000.00 €**) ;
- Chapitre 65 article 6574 (- **10 000.00 €**) vers le chapitre 011 article 615231 (+ **10 000.00 €**) ;
- 68 article 6817 (- **5 000.00 €**) vers le chapitre 011 article 615231 (+ **5 000.00 €**) ;

→ **En recettes** :

● **Chapitre 70 article 70846 : + 46 000.00 € ;**

- Chapitre 74 article 74834 : + 54 323.00 €.

En investissement :

- Programme 114 – MAIRIE, article 2188 : Acquisition de décorations de Noël pour la place Edmond PIEDAGNEL = 3 802 € ;
- Programme 117 – Article 2188 : Achat d'un nouveau four pour le restaurant scolaire = 8 358 € ;
- Programme 119 – article 2188 : Acquisition d'un perfo-burineur Services techniques : + 800 €.

Section de fonctionnement :

DEPENSES	OPERATIONS / ARTICLES	RECETTES
10 000.00 €	<b>011 – Charges à caractère général</b> Article 61524 – Bois et forêts	0.00 €
25 000.00 €	<b>011 – Charges à caractère général</b> Article 615231 - Voiries	0.00 €
- 10 000.00 €	<b>012 – Charges de personnel</b> Article 64111 – Rémunération principale	0.00 €
- 10 000.00 €	<b>022 – Dépenses imprévues</b>	0.00 €
- 10 000.00 €	<b>65 – Autres charges de gestion courante</b> Article 6574 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	0.00 €
- 5 000.00 €	<b>68 – Dotations aux amortissements et aux provisions</b> Article 6817 – Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants	0.00 €
0.00 €	<b>Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses</b> Article 70846 – Mise à disposition du personnel groupement à fiscalité propre de rattachement	+ 46 000.00 €

0.00 €	<b>Chapitre 74 – Dotations et participations</b> Article 74 834 – Etat : compensations des exonérations des taxes foncières	+ 54 323.00 €
+ 13 102.00 €	023 – Virement à la section d'investissement	0.00 €
<b>13 102.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 323.00 €</b>

Section d'investissement :

DEPENSES	CHAPITRES / OPERATIONS / ARTICLES	RECETTES
0.00 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 13 102.00 €
3 802.00 €	114 – 2188 Mairie	0.00 €
8 500.00 €	117 – 2188 Restaurant scolaire	0.00 €
800.00 €	119 – 2188 Services techniques municipaux	0.00 €
<b>13 102.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 102.00 €</b>

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.**

1- M. le maire précise que les dossiers travaillés jusqu'ici perdurent.

2- Place de la Palière : M. DUPONT informe l'assemblée de l'état des travaux :

- Place de Carrefour City sera faite en mars / avril 2022 ;
- Deux places de stationnement vont être créées avec livraison minute avenue du Général de Gaulle ;
- Les butées vont être rabotées à défaut de pouvoir les reculer ;
- Installation de pots de fleurs pour signaler les marches ;
- Installation des prises sur les poteaux ;
- Installation des sapins ;
- Mise en place des plantations en novembre.

### 3- Mobilités douces : les pistes cyclables sur AGNEAUX.

- Route de Coutances : La piste actuelle n'est pas réglementaire ;
- La route de Coutances a un peu été oubliée dans le schéma établi par Saint-Lô-Agglomération ;
- Les écoles sont desservies par les pistes cyclables ;
- Sortie prévue un samedi matin avec Saint-Lô cyclo ;
- Panneau d'interdiction de circuler à vélo sur la route de Coutances à enlever (voir s'il y a un arrêté).

### 4- TELETHON :

Réunion organisée récemment (11 personnes présentes).

Samedi 04 décembre

La chorale aura lieu le 19 décembre.

Photos de commerçants

Randonnée

Course à pied

Lâcher de ballons

Tombola

Vente de lots

Vente de soupe et crêpes

Un CR sera adressé à tous les membres.

Une autre réunion est prévue le 10 novembre 2021 à 20 h 30.

### 5- Projet JO 2024 :

En partenariat avec le comité départemental olympique et sportif (CDOS).

6- FSL : 3 154.90 € votés en septembre 2021.

7- Document unique fait en 2009 mis à jour en 2019 et remis à jour en 2022.  
19 bénéficiaires sur la commune.

8- Changement des dates de CM.

Fin de séance à 21 h 16.